

RAE

RÉSEAU DE
L'ASSAINISSEMENT
ÉCOLOGIQUE

PROJET ASSOCIATIF

**VOCATION ET PERSPECTIVES DU RÉSEAU DE
L'ASSAINISSEMENT ÉCOLOGIQUE**

Ce document a été validé à l'Assemblée Générale du 8 mai 2026

<u>Notre raison d'être.....</u>	<u>3</u>
<u>Contexte.....</u>	<u>3</u>
<u>L'assainissement écologique, déclinaison locale d'une pensée globale.....</u>	<u>3</u>
<u>L'assainissement écologique, outil d'émancipation individuelle et collective.....</u>	<u>4</u>
<u>L'assainissement écologique, un outil devant répondre à des enjeux urbains et ruraux.....</u>	<u>4</u>
<u>Qui sommes-nous ?.....</u>	<u>4</u>
<u>Des activités et statuts divers.....</u>	<u>4</u>
<u>Amélioration des connaissances : entre éducation populaire et recherche scientifique.....</u>	<u>5</u>
<u>La structuration de l'association RAE.....</u>	<u>5</u>
<u>Conseil d'administration.....</u>	<u>5</u>
<u>Salariat.....</u>	<u>5</u>
<u>Commissions.....</u>	<u>6</u>
<u>Fonctionnement.....</u>	<u>6</u>
<u>Financement.....</u>	<u>6</u>
<u>Que souhaitons-nous créer ?.....</u>	<u>6</u>
<u>Un espace d'échanges et de mise en commun.....</u>	<u>6</u>
<u>... ouvert sur l'extérieur</u>	<u>7</u>
<u>... pour œuvrer au déploiement de l'Assainissement Écologique.....</u>	<u>7</u>

NOTRE RAISON D'ÊTRE

CONTEXTE

Dans le contexte d'épuisement des ressources naturelles, de succession de sécheresses et épisodes pluvieux intenses, de dégradation de la qualité des cours d'eau ou encore de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, le système d'assainissement actuel qui consiste à utiliser l'eau potable pour transporter nos excréta vers des stations d'épuration n'est pas durable.

Les membres du Réseau de l'Assainissement Écologique (RAE) démontrent, à travers leurs projets, que des solutions alternatives d'assainissement existent. L'assainissement écologique, et notamment le traitement différencié des eaux ménagères, des urines et des matières fécales, permet de valoriser ces ressources pour leur potentiel agronomique. Les excréta humains (urines et matières fécales) concentrent d'importantes quantités de nutriments essentiels à l'agriculture (azote, phosphore et potassium) et permettraient de remplacer en partie les intrants de synthèse reposant sur des énergies fossiles et l'extraction minière.

Pour répondre aux enjeux de la transition, il semble alors indispensable de repenser fondamentalement notre gestion des excréta. Plutôt que de gérer séparément le traitement de nos excréta d'un côté, et les enjeux agricoles de l'autre, il s'agit de restaurer leur complémentarité naturelle. La démocratisation des solutions d'assainissement écologique permettrait d'avancer vers ce changement de paradigme nécessaire.

L'ASSAINISSEMENT ÉCOLOGIQUE, DÉCLINAISON LOCALE D'UNE PENSÉE GLOBALE

Le déploiement de l'assainissement écologique est indispensable pour répondre aux enjeux majeurs de gestion de la ressource en eau, de la qualité des milieux aquatiques et de souveraineté et résilience des territoires (par le retour au sol des nutriments).

L'assainissement écologique se base sur les principes suivants :

- Réduire la pression sur la ressource en eau
- Restaurer le cycle des nutriments, pour enrichir et préserver les sols
- Réduire la pollution à la source et les risques sanitaires et environnementaux
- Être accessible à tous·tes, culturellement, socialement, techniquement et économiquement
- Responsabiliser les individu·es, acteur·ices publics et privé·es ainsi que la société sur la gestion de son assainissement

Pour cela il s'appuie sur les actions suivantes :

- Sortir nos excréta du cycle de l'eau
- Traiter séparément les excréta et les eaux ménagères
- Traiter et valoriser les excréta pour un retour au sol des nutriments
- Utiliser des techniques ayant un faible impact environnemental
- Adopter une démarche locale

L'ASSAINISSEMENT ÉCOLOGIQUE, OUTIL D'ÉMANCIPATION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

Les approches du réseau mettent l'accent sur la **réplicabilité et l'accessibilité** (technique et financière) des dispositifs d'assainissement écologique.

Dans la poursuite de l'intérêt général, le RAE défend le **droit de chacun-e d'auto-construire ses dispositifs** d'assainissement dans le respect de la réglementation et des règles techniques en vigueur. Ainsi ces dispositifs ne sont pas une finalité, mais appréhendés comme **un outil permettant la responsabilisation de chacun-e et une meilleure prise de conscience des enjeux environnementaux, sanitaires et sociaux**. Cela permet à chacun-e de rester au centre des solutions et de conférer à ces dispositifs un statut d'outil pour transformer les pratiques et manières de voir le monde.

L'assainissement écologique doit être appréhendé aussi comme un moteur de mutations institutionnelles. Que ce soit en milieu urbain ou rural, l'assainissement écologique propose des équipements de gestion décentralisée et circulaire des excréta et des eaux ménagères.

Il constitue une alternative à l'hyper-concentration des systèmes d'assainissement en matière de gestion des ressources. Pour cela, il est un des outils nécessaires de gestion de nos ressources (eau, nutriments, sols) comme patrimoines communs.

L'ASSAINISSEMENT ÉCOLOGIQUE, UN OUTIL DEVANT RÉPONDRE À DES ENJEUX URBAINS ET RURAUX

Sans préjuger de la manière dont les territoires se développent, le RAE considère que **les différents espaces urbains et ruraux et leurs problématiques spécifiques forment un tout**. Leur dialogue est précisément au cœur du sujet de l'assainissement notamment sur la question du retour au sol des urines et matières fécales.

Les solutions d'assainissement écologique sont largement déployées et fonctionnelles ont dans le cadre de l'évènementiel ainsi qu'en zones rurales et péri-urbaines. Dans ces contextes, elles représentent des alternatives à moindre coût pour les foyers qui ne sont pas raccordés à l'assainissement (Assainissement Non-Collectif), ainsi que pour les habitats temporaires liées à des cas de précarité sanitaire (bidonvilles, campements...). Pour déployer ces solutions auprès d'un public plus large de nombreuses expérimentations ont également cours en milieu urbain tant au niveau privé que public (toilettes sans eau publiques, écoquartiers, bâtiments neufs, habitats participatifs, établissements scolaires,...). **Le changement d'échelle doit s'appuyer sur l'essaimage de bonnes pratiques d'assainissement écologiques**. Celles-ci peuvent assurer une fonction de démonstration tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

QUI SOMMES-NOUS ?

DES ACTIVITÉS ET STATUTS DIVERS

Le RAE est ouvert à toute personne (physique ou morale) intéressée et convaincue par les principes que nous défendons.

Au-delà du partage d'une même vision des enjeux globaux de l'assainissement écologique, nous, adhérent-es du Réseau de l'Assainissement Écologique, sommes des acteur-ices aux statuts divers :

- Particulier-es, usager-es de toilettes sèches
- Associations
- Centres de formations
- Chercheur-euses, enseignant-es
- Collectivités, SPANC
- Entreprises et bureaux d'études.

Cette diversité de profils et d'approches fait notre force et est à ce jour constitué de près de 150 entités.

Le réseau poursuit son objectif originel : fédérer pour œuvrer collectivement à la **poursuite de l'intérêt général en**

matière d'assainissement.

AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES : ENTRE ÉDUCATION POPULAIRE ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE

La production de connaissances est partout dans le RAE. Une diversité d'acteurs (particuliers, associatifs, entrepreneurs, universitaires/académiques...) mènent des activités de recherche et d'expérimentation, notamment autour de la valorisation agricole et du traitement des eaux ménagères. Les connaissances produites s'enrichissent de tous les contextes dans lesquels travaillent les membres du réseau. Elles circulent et se développent par écrit, par oral, par l'expérience partagée.

Pour le RAE, la défense de l'intérêt général passe par le **dialogue entre recherche académique, associations, entreprises et expérimentations citoyennes**. Ces projets s'alimentent des retours de terrain faits par divers membres du réseau, et inversement les pratiques de terrain trouvent souvent une légitimité grâce aux résultats des recherches.

Depuis sa création, le RAE a soutenu et contribué à plusieurs études scientifiques sur l'assainissement écologique :

- [Gestion des sous-produits de toilettes sèches familiales : étude sur le traitement des matières par compostage \(2014\)](#)
- [Caractérisation des pratiques et des impacts de la gestion des matières de Toilettes Sèches Mobiles \(2014\)](#)
- [Caractérisation des Eaux Ménagères domestiques et de trois filières de traitement associées \(2017\)](#)
- [Le traitement des eaux ménagères par Filtres à Broyat de Bois \(2020\)](#)
- [Suivi des performances d'infiltration de deux filtres à broyat de bois pour l'infiltration des eaux ménagères du refuge d'Ayous \(64\) \(2025\)](#)

Tant que possible, les différentes études et productions écrites du réseau sont placées sous copyleft (Creative Commons). Leur diffusion peut être faite sans restriction, ou limitée aux adhérents (intranet...).

LA STRUCTURATION DE L'ASSOCIATION RAE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

La **Collégiale Associative de Coordination et d'Administration (CACA)** est composée de 6 à 18 personnes pour un mandat de 3 ans renouvelable, 100 % bénévoles. Ensemble, ils et elles sont responsables de la bonne application du règlement intérieur de l'association, des activités de gestion et coordination globale assurant ainsi le bon fonctionnement du réseau.

Elle fonctionne sous une forme collégiale, c'est à dire sans avoir les traditionnel·les président·e, secrétaire, trésorier·e. Chacun·e de ses membres peut être affecté·e à un/des rôles, sans hiérarchie des un·es envers les autres. Les décisions sont prises au consensus.

Sur les propositions des commissions, la **CACA élabore annuellement un projet d'activité comprenant un prévisionnel financier**. Ce projet d'activité, amendé par les membres, est ensuite validé par les membres de l'association lors des Assemblées Générales et le prévisionnel financier déposé auprès de nos partenaires financiers.

SALARIAT

Pendant 17 ans (2006 - 2023), le Réseau de l'Assainissement Écologique a fonctionné uniquement grâce à l'implication bénévole de ses membres.

Depuis août 2023, le RAE a accueilli une première salariée en charge de la coordination et de l'animation de

l'association, rejointe en février 2025 par un second salarié en charge de l'animation technique.

Les salarié-es ont pour mission de faciliter les échanges entre les membres et de soutenir les actions des bénévoles au sein des différentes commissions. Leur travail est encadré et soutenu par la Collégiale Associative de Coordination et d'Administration (CACA) qui assure également la gestion des Ressources Humaines des deux animateur-ices.

COMMISSIONS

Mise à part les activités de gestion et de coordination de la CACA, les activités de l'association sont organisées autour de commissions, qui sont des groupes de travail thématiques. Ces commissions fonctionnent grâce à l'implication de bénévoles qui permettent de faire avancer différents sujets tels que : la mise en place de filières de valorisation, les réglementations en vigueur, la formation des technicien·nes de collectivités et professionnel·les de la construction, la coordination entre les structures à l'international, l'organisation des rencontres annuelles appelées « Intestinales »...

Chaque commission fonctionne de manière bénévole et est organisée autour de référent-es. Les membres sont libres de s'inscrire et de participer aux projets proposés. Les commissions sont autonomes dans leur fonctionnement et présentent leur bilan de fonctionnement lors de chaque AG. Des présentations intermédiaires peuvent être réalisées à la demande de la CACA et elle peut également assister les différents groupes dans certaines tâches sur demande.

Le RAE ne produit et ne promeut rien d'autre que ce que ses adhérent-es choisissent de produire collectivement.

FONCTIONNEMENT

Les Intestinales sont les rencontres annuelles (séminaires) de notre réseau. Elles se déroulent sur plusieurs jours et sont l'occasion d'échanges techniques entre les membres, de partage du travail des commissions réalisé dans l'année et de conférences/animations en lien avec l'assainissement écologique.

Durant ces rencontres accessibles à toutes et tous a lieu l'Assemblée Générale Ordinaire. Lors de cette Assemblée Générale, les décisions sont prises au consensus (ou par vote à défaut de consensus).

Un point d'étape annuel (Assemblée Générale Extraordinaire, appelée « **La Courante** ») permet de suivre l'évolution du travail mené par les bénévoles au sein des commissions (modification du budget prévisionnel, ajustement des projets présentés lors de l'Assemblée Générale Ordinaire).

FINANCEMENT

A ce jour, l'association dispose de plusieurs sources de financement :

- Dons et adhésions
- Organisation de séminaires
- Subvention (2025-2027) de l'ADEME pour le déploiement de l'assainissement écologique
- Mécénat (2022-2026) de La Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès Humain

QUE SOUHAITONS-NOUS CRÉER ?

UN ESPACE D'ÉCHANGES ET DE MISE EN COMMUN...

Grâce à la diversité de ses membres, le RAE centralise **l'ensemble des informations réglementaires et légales, des ressources techniques ainsi que les retours d'expériences sur le sujet. Ces ressources permettent la création de documents, fiches techniques, guides, études... qui sont ensuite diffusés.**

Afin de favoriser les échanges et la production de ces documents, différents outils sont proposés par le RAE : commissions, listes de diffusion, webinaires.

...Repenser fondamentalement la gestion des excréta implique d'engager une révolution culturelle afin de permettre un **changement de regard sur nos excréta**. Il s'agit d'offrir une image positive de la gestion circulaire des urines et fèces, et de faire apparaître les problèmes posés par le système d'assainissement actuel, très peu connus du grand public. Le RAE permet de soutenir et de mettre en commun des supports pédagogiques et de communication :

slogans, vidéos, affiches, bande-dessinée, logos, médiation culturelle, etc.

Par cette mise en commun d'études et la production de documents, le RAE est un centre de ressources techniques et réglementaires. Ces ressources ont vocation à sensibiliser les pouvoirs publics et les collectivités aux questions de circularité et faire monter en compétences tous les acteur-ices œuvrant au déploiement des filières de retour au sol des excréta.

... OUVERT SUR L'EXTÉRIEUR ...

Le Réseau de l'Assainissement Écologique est aussi pensé comme un espace ouvert vers l'extérieur, **qui renseigne et implique les individu-es sur les enjeux de l'assainissement, de la gestion de l'eau et du retour au sol des nutriments.**

L'une de ses vocations est de diffuser auprès du **grand public** les informations et avancées scientifiques sur les enjeux liés à l'assainissement et à encourager les individus à participer au débat public autour de ces problématiques. Afin de rendre l'assainissement écologique accessible à tous·tes et mieux connu du grand public, le RAE vise à développer un réseau départemental de sites vitrines.

L'association s'inscrit dans un **écosystème d'associations partenaires** qui défendent les valeurs portées par le RAE. Diverses actions (plaidoyer, mise en commun et diffusion de ressources techniques...) sont menées en partenariat avec ces associations nationales œuvrant pour la protection de l'environnement et la transition écologique (Réseau Compost Citoyen, Coalition Eau, Fédération Nationale d'Agriculture Biologique, Les Amis de la Terre, Hameaux Légers, Twiza, Les Petits Débrouillards...).

Depuis sa création, le RAE œuvre en étroite collaboration avec les **décideurs publics** à la mise en place de réglementations favorables aux solutions d'assainissement écologique (Ministères de la Santé et de la Transition, ADEME, Groupes de travail sur l'ANC, FNCCR, IdealCo, Cerema, Arceau IDF...).

Si la majorité de ces acteur-ices agissent sur l'ensemble du territoire français, le RAE compte également des adhérent-es qui agissent en Suisse, en Belgique, en Allemagne et en Espagne. Depuis 2023 avec ces réseaux européens est organisé de façon biennale le Congrès Européen.

... POUR ŒUVRER AU DÉPLOIEMENT DE L'ASSAINISSEMENT ÉCOLOGIQUE

Le déploiement de l'assainissement écologique à grande échelle implique **la transformation du paysage socio-technique**. Dans ce but, plusieurs enjeux-clés sont à considérer : popularisation des connaissances sur le sujet, accès aux financements publics, formation des professionnel·les et technicien·nes de collectivités (bâtiment, urbanisme, gestion de l'eau, agriculture), évolution des normes réglementaires et sociales.

Pour cela, nous revendiquons :

- d'inclure l'assainissement écologique dans les **orientations stratégiques et les documents de planification** de gestion de l'eau, des déchets et de l'agriculture ;
- la reconnaissance de l'assainissement écologique comme **enjeu majeur de la transition écologique et énergétique**.

« Le réseau est un espace-mouvement joyeux, propice - par son fonctionnement et son ambiance - à un développement des capacités individuelles de bienveillance, d'ouverture et au chahutage de ses propres certitudes. »